

RÉUSSIR LES PHOTOS DE SES ANNONCES IMMOBILIÈRES AVEC UN SMARTPHONE

Conforme à l'article 3 du décret n° 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier pour le renouvellement des cartes professionnelles

DURÉE

1 journée en présentiel de 7 heures, de 9 h 30 à 13 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30

PUBLIC VISÉ

- Agents immobiliers et Gestionnaires locatifs
- Prérequis nécessaire : Avoir la possibilité avec son smartphone ou sa tablette de télécharger et installer le jour de la formation des applications (Apple Store ou Google Play)

OBJECTIFS

- Maîtriser les outils techniques pour réussir ses photos immobilières avec un smartphone ou une tablette

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Explications concrètes, projection d'images, travaux pratiques
- Différents supports et outils seront remis durant le stage
- Questions-réponses et exercices avec les participants afin de jauger le degré de compréhension et la mise en pratique
- La formation sera animée par Bernard Martinez : Photographe Vidéaste professionnel

Il est demandé à chaque participant de venir à la formation avec son matériel photo (smartphone, tablette ou appareil photo).

CONTENU DE LA FORMATION

Point sur la déontologie des professionnels de l'immobilier : 1h

- Remise du code de déontologie
- Rappel des fondamentaux
- Questions – Réponses

Photographie intérieur et extérieur d'architecture

Les règles de base photographiques
Test pratique / Analyse d'images
Utilisation d'un logiciel de prise de vue spécifique

Analyse du lieu

Angles de prise de vues
Les lumières
Géométrie
Position des objets, répartitions des masses

Dernière mise à jour : 10 janvier 2022

- 📷 Les réglages de l'appareil
- 📷 Comment réaliser une image cohérente et modifiable
- 📷 Développement de l'image
 - Mise à l'échelle
 - Publication
- 📷 Test pratique
- 📷 Réanalyse de l'image : Mise en perspective des test du matin et du soir
- 📷 Les outils nécessaires
 - Smartphone/ tablette : optimiser son fonctionnement
 - Les logiciels
 - Gestion des éclairages et des accessoires

SUIVI ET ÉVALUATION

- Afin de suivre l'exécution de l'action de formation, les stagiaires signent une feuille de présence.
- À l'issue de la formation, une fiche d'évaluation est remise aux stagiaires, elle permet de déterminer si celui-ci estime avoir atteint les objectifs fixés sur le présent programme et ce qu'il va mettre en place à l'issue de la formation.

COÛT DE FORMATION

- 342 € TTC (Sociétaire SOCAF) / participant (soit 285€ HT)
- 402 € TTC (Non sociétaire SOCAF) / participant (soit 335 € HT)

- Tarifs dégressifs sur les inscriptions en fonction du nombre de journées de formations prises.

ACCESSIBILITÉ

- Toutes nos salles de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour tout autre besoin, merci de nous en informer dès l'inscription pour étudier ce qu'il est possible de mettre en place.